

LIMONEST, LE 2 JUILLET 2020 À 18H30

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : LE GROUPE LDLC MISE SUR LA SEMAINE DE 4 JOURS, LE COACHING ET LE DEVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Groupe LDLC, expert du e-commerce et du retail informatique et high-tech en France, poursuit ses efforts pour offrir à ses salariés une qualité de vie au travail. Première mesure phare annoncée par le dirigeant lyonnais Laurent de la Clergerie : l'entreprise envisage de passer à la semaine de 4 jours en 2021. Mais ce n'est pas tout ! Ces 18 derniers mois, le groupe a mis en place une série de mesures destinées à développer le management collaboratif et à repenser les schémas mentaux pour toujours plus de sérénité. Focus sur ces nouveaux modes de collaboration.

PASSAGE AUX 32H ET SEMAINE DE 4 JOURS POUR TOUS

Parce que le bien-être est au cœur des préoccupations, le Groupe LDLC est en train de travailler sur une réduction du temps de travail de ses salariés. Dès 2021, le Groupe pourrait en effet passer à la semaine de 4 jours, sur un format de 32h travaillées. « J'ai la conviction que en travaillant 4 jours on sera dans de meilleures conditions qu'en travaillant 5. Cela va permettre à chacun de prendre les rendez-vous qu'on n'arrive jamais à caler, de faire des courses, du sport ou des tâches du quotidien. Et du coup de passer du vrai temps de qualité le week-end avec leurs familles et amis. J'ai hâte de voir les sourires sur les visages lorsque ce sera en place » commente Laurent de la Clergerie, Président-Fondateur du Groupe LDLC.

DES FACILITATEURS AU SERVICE DE L'ENGAGEMENT ET DE LA PERFORMANCE

Le collectif fait partie des valeurs portées par le Groupe LDLC depuis sa création. L'intelligence collective et la coopération sont des moteurs puissants pour renforcer la performance des entreprises. Dans ce cadre, le Groupe LDLC a formé des facilitateurs, qui ont pour rôle d'accompagner et d'apporter une structure aux discussions lors des travaux d'équipe. Garant du cadre, le facilitateur reste neutre, stimule les échanges et rend les choses plus accessibles, plus fluides. Bien plus qu'un simple animateur, le facilitateur est soumis à une charte, dans laquelle son rôle et ses missions sont strictement définis : donner la parole à chacun pour co-construire un projet préalablement décrit (enjeux, objectif, livrable). Dans ce cadre, le facilitateur s'engage à ne pas donner de conseil, ne pas donner son point de vue et rester neutre.





« L'idée est d'apprendre à penser en collectif, avec une vision d'équité ce qui n'est pas forcément quelque chose d'inné. Notre rôle de facilitateur est de permettre à chaque participant de contribuer à l'atteinte d'un objectif commun, de la divergence d'idées vers une convergence en lien à une problématique posée » explique Carole Agullo, facilitateur et coach au sein du groupe. A ce jour, l'entreprise compte une vingtaine de facilitateurs, répartis dans les différents services.

LE COACHING POUR TOUJOURS PLUS D'HARMONIE INTERIEURE

Un an après la mise en place des facilitateurs, le Groupe LDLC décide de développer un nouveau volet dans sa quête de bien-être avec la mise en place de coachs professionnels. Différent du facilitateur, le rôle du coach en interne, est d'accompagner, soit en one-to-one, soit les équipes, qui font le choix de tendre vers un développement de leurs potentiels.

« Il peut s'agir par exemple de stimuler un savoir-être particulier ou bien d'éclaircir un projet professionnel parfois embrouillé. Les demandes sont variées. Le coach utilise notamment l'outil du questionnement (mais pas uniquement, car la palette d'outil est large), pour accompagner la ou les personnes. Le questionnement pourra permettre à la personne, dans une forme de maïeutique, de révéler ou faire grandir ses forces, ou de transformer ce qu'elle choisit de transformer en portant un nouveau regard » poursuit Carole Agullo.

Orienté solution, le coaching est défini par un contrat entre le coach et le coaché avec toujours un souci de neutralité. 3 personnes sont certifiées coach au sein du Groupe LDLC, et pas moins d'une cinquantaine de coachings ont déjà été menés. « L'évolution des modes de collaboration fait naître de nouveaux besoins et demande parfois un réajustement de ses relations interpersonnelles. La mise en place des coachs et des facilitateurs permet d'accompagner les collaborateurs dans la complexité des transformations intrinsèques à la vie d'une entreprise. Les salariés savent qu'on est là pour les écouter et les accompagner » conclut Carole Agullo.

→ PROFIL DU GROUPE

Le Groupe LDLC est l'une des premières entreprises à s'être lancée dans la vente en ligne en 1997. Aujourd'hui, distributeur spécialisé multimarques et acteur majeur du e-commerce sur le marché de l'informatique et du high-tech, le Groupe LDLC s'adresse à une clientèle de particuliers (BtoC) et de professionnels (BtoB). Il exerce ses activités au travers de 15 enseignes, dispose de 7 sites marchands et compte près de 1 000 collaborateurs.

Plusieurs fois récompensé pour la qualité de sa Relation Clients, reconnu pour l'efficacité de ses plateformes logistiques intégrées, le Groupe LDLC développe également un réseau de magasins en propre ou en franchise.

Retrouvez toute l'information sur le site www.groupe-ldlc.com

ACTUS

Relations investisseurs / Presse

Olivier Lambert / Marie-Claude Triquet

olambert@actus.fr – mcetriquet@actus.fr

Tél. : 04 72 18 04 93